

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SIVOM LA GRAVE VILLAR D'ARENE

Séance du 5 mai 2021

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
6	6	6

Date de la convocation
28 avril 2021

Date d'affichage
28 avril 2021

Objet de la Délibération

Tarif judo 2020/2021 Covid-19

N°35.2021

L'an deux mil vingt et un, et le cinq mai à 18h00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions sous la présidence de M. Olivier FONS

Présents : Olivier FONS, Jean-Pierre PIC, Philippe SIONNET, Michel GONNET, Stéphane FERRIER, David LE GUEN

Secrétaire de séance : Jean-Pierre PIC

*

Monsieur le Président rappelle aux membres du conseil syndical les activités proposées aux enfants dans le cadre extra-scolaire et les tarifs votés pour l'année scolaire 2020/2021.

Suite à la crise sanitaire de la Covid-19 nous n'avons pas pu faire toutes les séances de judo.

Il propose donc de modifier les tarifs et d'appliquer un tarif à la séance soit 4,55€ pour l'année scolaire 2020/2021.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré,

- dit que le tarif ci-dessus sera appliqué.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits

Le Président,
Olivier FONS



Nombre de voix pour : 6
Nombre de voix contre : 0

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture

--

et publication ou notification

